



Ceméa Aquitaine  
11 rue Permentade - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 56 69 17 92

Ceméa Aquitaine antenne sud  
34 rue Georges Politzer - 64340 Boucau  
Tél. : 05 59 70 01 18

secretariat@cemea-aquitaine.asso.fr  
www.cemea-aquitaine.fr



Pour plus d'informations,  
merci de contacter  
Mme Brethes  
au 05.56.69.17.92

(du lundi au vendredi de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 17h00)

lucie.brethes@cemea-aquitaine.asso.fr

## INSCRIPTION

Le dossier d'inscription est téléchargeable  
et imprimable sur [www.cemea-aquitaine.fr](http://www.cemea-aquitaine.fr)

ou à retirer sur place dans nos locaux

Nous pouvons également vous  
le fournir par courriel

**Date limite de dépôt de dossier  
le 18 octobre 2017**

Les épreuves de sélection auront lieu  
le 20 octobre 2017

# DEJEPS

Diplôme d'État de la Jeunesse,  
de l'Éducation Populaire et du Sport

**SPÉCIALITÉ**  
"ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE"

**MENTION**  
"DÉVELOPPEMENT DE PROJETS, TERRITOIRES ET RÉSEAUX"

**Formation du 13 novembre 2017 au 29 mars 2019**

## QU'EST-CE QUE LE DEJEPS ?



Le DEJEPS est un diplôme de niveau III, reconnu au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Il donne accès à des postes de coordination d'équipe dans des structures médico-sociales et dans des structures d'animation.

La personne titulaire du DEJEPS est un.e professionnel.le responsable, qui intervient dans un contexte institutionnel et législatif sur un territoire donné. Elle prend en compte les valeurs de l'Éducation Populaire, les politiques publiques, participe au fonctionnement de la structure qui l'emploie et au développement du partenariat. Elle met en œuvre des projets d'animation et de formation en coordonnant le travail d'équipe dans des démarches pédagogiques adaptées et participatives et évalue l'efficacité des projets mis en œuvre.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Consolider son expérience professionnelle pour mieux comprendre et maîtriser les différents aspects (pédagogiques, matériels, techniques, financiers) d'un projet d'action d'éducation populaire.
- Penser sa pratique professionnelle dans un cadre institutionnel donné, ainsi que dans le champ de l'intervention sociale et de l'Éducation Populaire.
- Identifier sa place et son rôle dans les réseaux et les logiques partenariales de son territoire d'intervention.
- Favoriser l'enclenchement d'un processus d'éducation permanente propice au développement de la personne.

## CONTENUS DE LA FORMATION

Le DEJEPS est constitué de quatre Unités Capitalisables (UC) :

UC 1

Être capable de concevoir un projet d'action : analyser les enjeux du contexte socio-professionnel, formaliser les éléments du projet, définir les moyens nécessaires.

UC 2

Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action : animer une équipe, promouvoir les actions programmées, gérer la logistique des programmes d'action, animer la démarche qualité.

UC 3

Être capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative : définir les cadres de conduites et d'évaluation des interventions pédagogiques menées au moyen d'un support d'activités, encadrer un groupe.

UC 4

Être capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité : Mobiliser des ressources techniques, réaliser des gestes professionnels, anticiper les risques juridiques.

## MENTION "DÉVELOPPEMENT DE PROJETS, TERRITOIRES ET RÉSEAUX"



Les titulaires de la mention "Développement de Projets, Territoires et réseaux" interviennent sur des postes à responsabilités en qualité de

- coordonnateur ou coordinatrice,
- responsable de secteur,
- animateur-coordonnateur ou animatrice-coordinatrice de projets,
- adjoint ou adjointe de direction
- agent de développement.

Les professionnel.le.s concerné.e.s sont amené.e.s à intervenir avec tous les publics dans des milieux professionnels variés. Les employeurs sont des associations de l'animation socio-culturelle, des collectivités locales, des centres sociaux, des structures de l'économie sociale et solidaire.

## POUR LES CEMÉA...



**Exercer les métiers de l'animation c'est :**

- participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations,
- favoriser le développement des liens sociaux,
- agir pour l'autonomie des personnes et des groupes,
- soutenir la transformation des dynamiques des territoires,
- contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative,
- aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations,
- acquérir une responsabilité sociale et politique.

**La formation professionnelle, c'est :**

- aider au développement d'une identité professionnelle et d'un projet professionnel,
- offrir un lieu de rencontre et de confrontation d'idées et de pratiques,
- mettre en œuvre des suivis personnalisés en lien avec des projets personnels de formation,
- utiliser des méthodes d'éducation active,
- valoriser le rôle du groupe de personnes en formation.

## CONDITIONS D'ACCÈS



Pour pouvoir vous inscrire en formation, vous devez remplir l'une des conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV dans le champ de l'animation (BPJEPS, BEATEP).
- Être titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).
- Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience en animation de six mois.
- Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles dans le champ de l'animation correspondant à 1600 heures minimum.



**Une photocopie des justificatifs** (photocopie de diplôme, certificat de scolarité, fiches de paie, attestation de travail ou de bénévolat, etc.) **doit obligatoirement être jointe au dossier. Attention, le volume horaire doit apparaître sur les justificatifs.**

## INFORMATIONS PRATIQUES



**Lieu de formation**

à Bordeaux (33)



**Coût de la formation**

7350 € pour les prises en charge OPCA (qui gèrent le fond de formation des entreprises relevant de leur branche professionnelle, Uniformation pour l'animation).  
6800 € pour les non prises en charge OPCA (nous contacter pour les aides au financement de la formation).



**Nombre d'heures**

1935 heures, en alternance :  
735 heures en centre de formation (dont 140 h en formation ouverte à distance), soit une semaine par mois en moyenne (le calendrier de la formation peut être communiqué sur demande) et 1200 heures en structure.



**Spécificité de la formation**

Un regroupement de formation en internat et un séjour de 15 jours en mobilité dans un pays européen compris dans le tarif de la formation (déplacements, nourriture, hébergement).



**Dates de formation**

Du 13 novembre 2017 au 29 mars 2019  
Date limite de dépôt de dossier d'inscription : 18 octobre 2017  
Épreuves de sélection écrites et orales : 20 octobre toute la journée  
Les épreuves consistent en un commentaire de texte sur un sujet d'éducation et un oral de motivation à l'entrée en formation.